



Grenoble, le

16 MAR. 2021

ANNABELLE BRETTON
ADJOINTE AU MAIRE
ÉDUCATION POPULAIRE, JEUNESSE ET
DÉMOCRATIE OUVERTE

Monsieur Guy WALTISPERGER
Président du Comité de liaison des
Unions de Quartier de Grenoble

contact@cluq-grenoble.org

Réf: Cab/AB/OB/CP/FR/2021-027
Idylle n°21-043-266463

Monsieur le Président,

Monsieur le Maire a lu avec une grande attention votre courrier relatif aux tours de quartier et en tant qu'Adjointe en charge de la Démocratie ouverte, il m'a chargée de vous répondre.

Le périmètre des compétences municipales et métropolitaines ont été modifiées au cours des dernières années. Les services de la Ville se sont adaptés et ont souhaité faire évoluer les méthodes de coopération avec les Unions de quartier. L'objectif a été de s'organiser pour bâtir des temps de travail plus efficaces, en associant les services de la métropole quand cela s'avérait nécessaire. Cette évolution a donné lieu à un échange en mai 2018 avec les différents représentant-es des Unions de Quartiers et le CLUQ.

Les tours de quartier tels qu'ils existaient avant 2018 ont donc pris fin, et d'autres formats d'échanges et de travail avec les Unions de Quartier ont été proposés :

- Des temps de travail avec des représentant-es de l'Union de Quartier et les différents services municipaux et métropolitains concernés autour d'une question précise ou d'un dysfonctionnement identifié, et ce à la demande de l'Union de Quartier. Ces rendez-vous peuvent se faire sur site si tel est le souhait de l'Union de Quartier.
- Une participation à la demande de l'Union de Quartier à une « coordination de proximité » animée par la Direction de territoire et la Cellule Proximité et Relation Habitants de la Ville pour traiter de problématiques de proximité repérées sur les espaces publics.
- Des temps d'information ou de concertation ouverts aux Unions de Quartier, et plus largement aux habitant-es du secteur en fonction de l'avancée des projets d'aménagement.
- Des rencontres thématiques, à l'image des rencontres éco-citoyennes du secteur 5, organisées par les directions de territoire et les Unions de Quartier d'un secteur. Il s'agit de travailler sur un thème identifié, par exemple, la sécurité aux abords des écoles, ou les lieux possibles pour effectuer des chantiers ouverts au public.

Bien sûr, il est tout à fait possible d'affiner et de retravailler les modalités présentées ci-dessus. Ainsi, les Unions de quartiers peuvent échanger avec les Directions de territoire et les Maires de secteur pour définir les meilleures façons de travailler ensemble permettant de répondre au mieux aux préoccupations des habitant-es.

Rappelons également que les Directions de territoire restent volontiers à disposition des Unions de Quartier pour lister les priorités que celles-ci souhaitent aborder sur un secteur.

.../...

Enfin, je souhaite également que nous puissions nous rencontrer prochainement pour faire plus ample connaissance et approfondir si besoin ce sujet avec le CLUQ.

Ainsi, je reviendrai vers vous pour vous proposer une date de réunion.

Je reste à votre écoute, et je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Annabelle BRETTON

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized representation of the name 'Annabelle Bretton'.